

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 499-2017, 31 mai 2017

CONCERNANT la nomination de membres de l'Ordre national du Québec

ATTENDU QUE l'Ordre national du Québec a été créé par la Loi sur l'Ordre national du Québec (chapitre 0-7.01);

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 3 de cette loi le gouvernement peut, sur la recommandation du premier ministre, nommer toute personne qui est née au Québec ou qui y réside, grand officier, officier ou chevalier de l'Ordre national du Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination de membres de l'Ordre national du Québec;

ATTENDU QU'avant de recommander au gouvernement ces nominations, le premier ministre a demandé et obtenu l'avis du Conseil de l'Ordre, conformément à l'article 5 de cette loi, et que cet avis est annexé au présent décret;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre, ce qui suit :

- M. L. Jacques Ménard
- M. Hubert Reeves

sont nommés au grade de grand officier de l'Ordre national du Québec;

- M. Daniel Bertolino
- M. Gilles Brassard
- M. Irwin Cotler
- Mme Francine de Montigny
- Mme Michèle Fortin
- M. Jacques Montplaisir
- Mme Louise Penny
- M. John R. Porter
- M. Claude Robinson
- M. Florian Sauvageau
- M. Luc Vinet

sont nommés au grade d'officier ou d'officière de l'Ordre national du Québec;

- Mme Nahid Aboumansour
- M. Pierre Boivin
- M. Alain Chartrand
- Mme Yolande Cohen
- Mme Lise Cormier
- M. René Dallaire
- M. Michel de la Chenelière
- M. Paul-Arthur Fortin
- M. Serge G. Gauthier
- M. Jacques Girard
- M. Jacques Godin
- Mme Madeleine Juneau
- Mme Maria Labrecque Duchesneau
- M. Ricardo Larrivée
- M^{me} Louise Nadeau
- M. Zebedee Nungak
- M. Jean Painchaud
- M. Serge Payette
- Mme Carol Lillian Richards
- M. Jean-René Roy

sont nommés au grade de chevalier ou de chevalière de l'Ordre national du Québec.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66672

Gouvernement du Québec

Décret 530-2017, 7 juin 2017

CONCERNANT la nomination de M^e Nicolas Paradis comme sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE M^e Nicolas Paradis, directeur des affaires juridiques au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et au ministère de la Culture et des Communications, cadre juridique classe 2, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, administrateur d'État II, au traitement annuel de 161 497 \$ à compter du 12 juin 2017;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à M^e Nicolas Paradis comme sous-ministre adjoint du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66721

Gouvernement du Québec

Décret 531-2017, 7 juin 2017

CONCERNANT la nomination de madame Nathalie Camden comme sous-ministre adjointe au ministère du Tourisme

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Nathalie Camden, secrétaire adjointe au ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère du Tourisme, au traitement annuel de 160 899 \$, à compter du 19 juin 2017;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à madame Nathalie Camden comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66722

Gouvernement du Québec

Décret 532-2017, 7 juin 2017

CONCERNANT l'octroi à la Ville de Montréal d'une aide financière pouvant atteindre 59 816 420 \$, sous forme de remboursement d'emprunt auquel s'ajouteront les intérêts, pour la réalisation du projet de protection de la prise d'eau brute de l'usine Atwater

ATTENDU QUE la Ville de Montréal entend réaliser un projet de protection de la prise d'eau brute de l'usine Atwater, dont l'alimentation en eau serait vulnérable en cas de déversement accidentel de contaminants;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal s'est adressée au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour demander une aide financière au gouvernement du Québec équivalente à 83 % des coûts du projet;

ATTENDU QUE le coût maximal du projet est établi à 72 067 975 \$ et que l'aide financière demandée pourrait atteindre 59 816 420 \$;

ATTENDU QUE, conformément au paragraphe 2^o du deuxième alinéa de l'article 17.4 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (chapitre M-22.1), le ministre apporte, aux conditions qu'il détermine, son soutien financier à la réalisation d'actions visant le développement et la promotion de la métropole;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à octroyer à la Ville de Montréal une aide financière pouvant atteindre 59 816 420 \$, sous forme de remboursement d'emprunt auquel s'ajouteront les intérêts, pour la réalisation du projet de protection de la prise d'eau brute de l'usine Atwater;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (chapitre A-6.01, r. 6) tout octroi et toute promesse de subvention doivent être soumis à l'approbation préalable du gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 000 000 \$;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire soit autorisé à octroyer à la Ville de Montréal une aide financière pouvant atteindre 59 816 420 \$, sous forme de remboursement d'emprunt auquel s'ajouteront les intérêts, pour la réalisation du projet de protection de la prise d'eau brute de l'usine Atwater.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

66723